

37^{ème} Conseil des Ministres de la COI

Discours d'Adèle Odon, vice-présidente du Département de La Réunion

Je suis très honorée d'être parmi vous aujourd'hui à l'occasion de ce 37^{ème} Conseil des Ministres de la COI. Je vous prie d'excuser le Président du Conseil départemental de La Réunion, Monsieur Cyrille Melchior, qui n'a pas pu être présent en raison d'impératifs liés à son agenda.

Je tiens, en son nom, à remercier tout d'abord les autorités malgaches pour la qualité de leur accueil. Il m'a demandé également de vous transmettre ses salutations les plus chaleureuses, et de vous souhaiter une séance de travail fructueuse.

Ce Conseil des Ministres intervient à un moment important de notre histoire commune, celui d'une volonté affirmée d'amorcer une nouvelle dynamique de co-développement, de lutte contre la pauvreté, d'enrichissement mutuel, de consolidation de notre communauté de destin indianocéanique.

Cette ambition est d'autant plus nécessaire que nos territoires et nos populations ont été éprouvés par la crise sanitaire qui a fortement freiné les échanges et les actions de coopération.

Fort heureusement, la COI a su montrer toute la mesure de son engagement dans ce contexte instable et incertain, témoignant ainsi d'une communauté indianocéanique plus que jamais solidaire et déterminée.

C'est cette démarche qui, historiquement, a été le fondement de la réussite de la COI, cette instance où nos îles cohabitent et co-construisent une destinée partagée et concertée.

C'est aussi dans cette dynamique que s'inscrit le Conseil départemental de La Réunion au titre de ses actions en matière de coopération régionale, avec le soutien de l'Etat et de l'Union Européenne.

L'ouverture sur l'extérieur constitue en effet, pour La Réunion, un objectif majeur compte tenu des enjeux de développement durable, de solidarité internationale et de renforcement des échanges humains dans une aire géographique en pleine mutation.

Aussi, permettez-moi aujourd'hui de réaffirmer l'engagement volontariste du Département dans ce domaine, avec pour colonne vertébrale, notre plan de mandature 2021 – 2028 qui hisse la coopération au rang de priorité départementale.

Priorité, car nous croyons intimement en la force de l'Indianocéanie, de notre fraternité, de notre capacité à

écrire l'histoire ensemble. Priorité, car le développement équilibré de notre zone géographique ne pourra être atteint que grâce à une construction commune visant au mieux-être de nos populations.

Cet engagement départemental se traduit très concrètement par un soutien constant des associations de solidarité qui œuvrent aussi bien dans la santé, l'éducation, le développement sportif et la promotion de la culture dans la zone océan Indien.

Sur ce dernier point, je souhaite rappeler l'attachement du Département au Prix de l'Indianocéanie dont l'édition Jeunesse a été lancée avec succès l'année dernière.

C'est un attachement qui s'appuie d'abord sur la conviction que l'écriture, la création littéraire constituent des vecteurs d'union entre nos populations.

Et c'est un attachement qui s'appuie également sur le concept inspirant d'Indianocéanie, ce socle qui nourrit nos axes d'intervention comme la solidarité entre les îles, la souveraineté alimentaire, la mobilité des jeunes ou encore l'appui à la francophonie.

La culture accroît la vitalité de l'humanité, dit un proverbe africain. La fraternité la consolide et la renforce.

C'est la raison pour laquelle le Département promeut une vision fraternelle de notre coopération, en encourageant notamment la mobilité, les échanges et le partage.

Dans ce domaine, nous continuerons d'appuyer les projets de mobilité entre nos îles afin que notre jeunesse apprenne à mieux se connaître et s'enrichisse mutuellement dans le cadre de formations, de chantiers d'insertion ou encore de projets culturels et sportifs.

Nous devons ainsi construire pour nos jeunes, et avec eux, une Indianocéanie, espace de paix, de solidarité et de développement.

Je ne doute pas que les travaux de ce 37^{ème} Conseil y contribueront grâce à l'engagement de chacune des parties présentes aujourd'hui.

Je vous remercie pour votre attention.